

RECRUTEMENT (2009-2010) SECTION SPORTIVE ATHLETISME DU LYCEE VICTOR LOUIS DE TALENCE (ACCESSION HAUT NIVEAU)

I - VOLET SPORTIF

■ recrutement-profil-niveau :

La section recrute des athlètes dans toutes les disciplines athlétiques dans les catégories cadets (ettes) en priorité et juniors exceptionnellement.

Niveau requis pour recrutement Ligue : **R1** (voir barème)

Niveau requis pour recrutement hors Ligue : **N3** (voir barème)

Le recrutement se fait sous la responsabilité de l'Equipe Technique Régionale de la Ligue et validé par le Président de celle-ci.

Il se fait :

- ✓ au moyen d'informations sur le fonctionnement et le mode de recrutement de la SSA au cours de stages d'athlètes
- ✓ par une information à travers le bulletin régional de l'UNSS
- ✓ par un envoi d'informations à tous les athlètes à fort potentiel pouvant intégrer la section
- ✓ par une information envoyée à tous les clubs d'Aquitaine
- ✓ par une Commission Sportive qui se réunit au début du mois de juin pour retenir les meilleurs athlètes, à **l'issue du passage d'une batterie de tests d'aptitudes physiques et d'entretiens individuels** (date de sélection communiquée ultérieurement)

L'admission se fait :

- ☑ En fonction du niveau de performance ;
- ☑ Des résultats des tests d'aptitude physique ;
- ☑ Après avoir vu les athlètes en situation de compétition : les athlètes souhaitant intégrer la SSA devront participer aux championnats régionaux C-J-Esp ou au tour régional de triathlon pour les minimes 2 dans la discipline pour laquelle il demande leur admission. Les entraîneurs assurant l'encadrement à la SSA seront présents le jour de ces compétitions pour observer le comportement de l'athlète en compétition et pour rencontrer et discuter avec son entraîneur.

Note : La demande d'inscription à la SSA devra être validée et soutenue par le Principal du Collège (ou le Proviseur du Lycée) et le club de l'athlète

En aucun cas, sauf accord sans réserve du club, l'athlète ne pourra muter pour un autre club tant qu'il sera inscrit à la SSA. L'athlète devra avertir le coordonnateur de la section avant de demander sa mutation.

■ effectifs :

L'effectif de la section se situe entre 10 et 20, du fait de la spécificité de ce sport qui nécessite un travail très individualisé, mais aussi du fait des places limitées dans toutes les classes sportives multisports.

■ encadrement :

- ✓ **coordination** : Laurent Bouyssonnie, Professeur d'EPS, responsable administratif de la section / Loubna El Ouakkali, CTS, responsable technique de la section
- ✓ **sprint-haies / Epreuves combinées / sauts (hors perche)** : Sébastien Guillemet, Equipe Technique Régionale, BEES 2° Athlétisme + encadrement à définir
- ✓ **perche** : Thierry Vigneron, Equipe Technique Régionale, CTS, Professeur de Sport
- ✓ **1/2 fond** : Bernard Mossant, Equipe Technique Régionale, CTS, Professeur de Sport
- ✓ **marche** : Loubna El Ouakkali, Equipe Technique Régionale, CTS, Professeur de Sport

▶ **Entraînement :**

Il comprend 8 heures de pratique sportive hebdomadaire avec possibilité d'aménagement pour les plus jeunes catégories.

✔ Du lundi au vendredi de 16h à 18h / mardi et le jeudi 10^H-12^H

▶ **Installations sportives :**

- ✔ *stade Municipal de Thouars*
- ✔ *bois de Thouars* : circuit d'entraînement de 5 kms
- ✔ *salle de musculation du stade de Thouars*
- ✔ *gymnase du Lycée Victor Louis*

▶ **Équipements :**

Chaque élève apporte ses équipements personnels : chaussures, survêtement, "coupe vent", etc.
Les athlètes souhaitant intégrer le groupe perche apporteront leurs perches avec eux.

▶ **Fonctionnement :**

Retrouvez les informations relatives au fonctionnement et à la vie à la SSR sur le site de la section : <http://www.ssrathletisme.cabanova.fr>

II - VOLET SCOLAIRE :

▮ admission :

À l'issue de la journée de sélection et après le passage de la batterie de tests d'aptitude, une commission mixte Lycée Victor Louis de Talence/Ligue d'Aquitaine d'Athlétisme examine les dossiers scolaires des athlètes et en arrête la liste des admis. **Le niveau scolaire doit être au moins égal à la moyenne dans toutes les disciplines.** Pour l'entrée en seconde, seul le choix de l'option SES est possible (très exceptionnellement MPI).

▮ fonctionnement :

Les élèves de la SSA sont scolarisés dans les classes sportives de la seconde à la terminale avec les aménagements suivants : effectifs réduits, horaires et emploi du temps aménagés, soutien individuel.

✦ *Etudes du soir* : elles ont lieu 3 fois par semaine et sont dirigées par des tuteurs (aide au travail personnel)
Elles sont obligatoires pour les élèves internes.

Le responsable administratif de la section entretient une relation très suivie avec les professeurs des classes sportives. En outre, il participe aux conseils de classe trimestriels.

✦ *Internat* : **le régime prioritaire de scolarisation est l'internat** (soit au lycée Victor Louis de Talence, soit au Lycée Kastler de Talence). Il accueille les garçons et les filles. Exceptionnellement, et seulement avec l'accord de l'équipe d'encadrement, l'élève pourra être externe (dans sa famille) ou 1/2 pensionnaire.

Il semble important d'intégrer la section dans la vie sportive de l'établissement. La participation des athlètes aux compétitions scolaires est obligatoire (licence UNSS)

▮ Maintien dans la section :

✦ *Sur le plan sportif* : Un courrier vous sera envoyé en cas d'admission vous indiquant les performances minimales requises pour rester en SSA. Toutefois, le maintien ne peut être concevable qu'en cas d'amélioration notable des performances, performances proches des minima E aux championnats de France ou qualification aux Championnats de France FFA.

✦ *Sur le plan scolaire* : le maintien sera décidé après avis du conseil de classe du 3^{ème} trimestre.

Note : à tout moment de l'année, pour des raisons de non-motivation sportive ou scolaire, le responsable pourra, en accord avec Monsieur le Proviseur et l'équipe d'encadrement technique, exclure un élève de la section, avec retour dans le secteur scolaire d'origine.

III - VOLET MEDICAL :

▮ Un dossier médical préalable à l'admission en SSA doit être fourni avec chaque dossier de candidature (*circulaire interministérielle n°2003-062 du 24 mai 2003*). Il comprend (cf. imprimés joints) :

- ✓ un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme
- ✓ une fiche médicale en vue d'une scolarité en section scolaire

Ces documents sont à faire établir par un médecin spécialiste en médecine sportive choisi par la famille.

▮ Le contrôle médical est ensuite assuré par le CHU de Bordeaux Pellegrin sur la base d'une visite médicale complète effectuée dans le courant du 1^{er} trimestre.

IV - CONTACTS :

Pour plus de renseignements et pour envoi des dossiers (avant le 8 mai 2007)

Contact auprès du Conseiller Technique Régional
Loubna El Ouakkali
☎ 06 60 61 17 57
loubna.elouakkali@athle.org

Contact auprès de la **Ligue d'Aquitaine d'Athlétisme**
✉ : **73 av du Château d'Eau - Immeuble Le France**

Entrée B - 33700 MERIGNAC
☎ 05 57 00 11 50 📠 05 57 00 11 54

Le Président Ligue d'Aquitaine d'Athlétisme, Régis Lembeye.

de Candidature à une Section Sportive Athlétisme d'Établissement

A retourner à la Ligue d'Aquitaine d'Athlétisme avant le 11 mai 2009

NOM Prénoms

Date de naissance Lieu Sexe

Adresse personnelle

Téléphone Taille Poids

Établissement scolaire fréquenté (adresse)

Classe et enseignement suivis pendant l'année en cours

Orientation scolaire prévue pour l'année prochaine (précisez si vous envisagez le redoublement) :

Langue vivante 1 : Langue vivante 2 :

Précisez si vous êtes Boursier Si oui, nombre de parts

Dossier de demande de Bourse déposé OUI NON

N°Licence FFA : Club : N°Licence UNSS :

• REGIME ENVISAGE : Internat Demi-Pension Externat

Je soussigné : m'engage à ne muter pour aucun club tant que je serai inscrit à la SSR de Talence, sauf accord sans réserve de mon club.

Lu et Approuvé
Signature de l'Athlète

Lu et Approuvé
Signature des Parents
(ceci vaut accord de la Famille)

MEILLEURES PERFORMANCES REALISEES (salle et plein air)

A compléter obligatoirement

AS :	U.N.S.S.			CLUB :			F.F.A.
	Performance	Date	Lieu	Performance	Date	Lieu	
2008	
2009	

Pour le début de saison 2009, faire parvenir un additif au dossier au plus tard le jour de passage des tests d'aptitude physique (Départementaux - Académies - France UNSS)

A COMPLETER OBLIGATOIREMENT :

ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Nom de l'Etablissement :

☎ : Adresse :

Avis du Secrétaire AS de l'Etablissement Scolaire fréquenté en 2008/2009 :

Date et signature du Secrétaire AS de l'Etablissement Scolaire :

Date et signature du Président de l'AS de l'Etablissement Scolaire :

CLUB

Avis du Président de club : Très favorable - Demande soutenue par le club : OUI NON

Date & signature du Président du Club :
Avis obligatoire ci-dessous.

Club Adresse :

Nom et adresse de l'entraîneur :

Observations de l'entraîneur du club :
Date & Signature :

- Pièces à joindre** : photocopies des bulletins trimestriels (1^{er} & 2^{ème}) de l'année scolaire en cours
- le bulletin du 3^{ème} trimestre (ou sa photocopie) sera fourni au plus tard le jour des tests de sélection
 - une enveloppe 23 x 32 **non timbrée** et libellée à l'adresse personnelle
 - deux enveloppes normales **timbrées au tarif en vigueur** et libellées à l'adresse personnelle
 - une convention financière signée du club, des parents, de la Ligue (ci-jointe)
 - dossier médical convenablement complété

PARENTS

ATHLETE

Date & Signature des Parents : Signature de l'Athlète :

Pour les athlètes mineurs :

Accord des parents pour ne pas demander de mutation sur la durée de l'inscription à la SSR (courrier à joindre)

CONVENTION PREALABLE à l'INSCRIPTION (ou réinscription) à la SECTION SPORTIVE ATHLETISME du Lycée Victor Louis TALENCE

A joindre obligatoirement à la fiche de candidature d'inscription (ou réinscription)
à la SSA de TALENCE

FAMILLE

• Je soussigné(e) :

Père Mère de l'Athlète NOM :
Prénom :
Club :

m'engage à respecter la présente Convention en préalable à l'inscription de l'athlète sus nommé(e), à savoir :

- 1- **Pour les parents, le versement d'une cotisation de 45 euros à la SSA pour frais de fonctionnement** (à régler par chèque libellé à l'ordre : AS LVL TALENCE. Ce règlement interviendra en cas d'admission, au moment de l'inscription définitive - ou réinscription en classe supérieure)
- 2- **Pour les parents, le règlement de la cotisation à l'Association Sportive de l'établissement (UNSS)** montant de la cotisation fixé en début d'année scolaire (il était de 20 euros pour l'année 2006/2007) et son règlement en est donc demandé dans le courant du premier trimestre.
- 3- **Pour les parents et l'athlète, le maintien au club de l'athlète pendant la durée d'inscription à la SSA sauf accord sans réserve du club pour une mutation.**

CLUB

• Je soussigné(e) :
Madame, Monsieur : Président(e) du Club :
auquel est licencié(e) l'athlète sus nommé(e)
m'engage à respecter la présente Convention en préalable à l'inscription de l'athlète sus nommé(e), à savoir :

Pour le club, le versement d'une participation de 45 euros pour frais de fonctionnement de la SSA (Règlement par chèque à l'ordre : AS LVL TALENCE, à n'effectuer en cas d'admission qu'en début d'année scolaire sur demande formulée par le responsable de la SSA).

LIGUE

• Je soussigné, Monsieur Régis Lembeye, Président de la Ligue d'Aquitaine d'Athlétisme,
m'engage à respecter la présente Convention en préalable à l'inscription de l'athlète sus nommé(e), à savoir :

Pour la Ligue, le versement chaque année d'une aide financière correspondant à 45 euros par athlète pour les frais engagés par la SSA pour les déplacements aux championnats de France UNSS d'hiver et d'été (**versés en octobre de chaque année** sur présentation de la liste des athlètes inscrits à la section).

A : A : A :

Le : Le : Le :
Les Parents Le Président du Club Le Président LAA

DOSSIER MEDICAL

CERTIFICAT MEDICAL DE NON-CONTRE-INDICATION

(Nécessaire à l'admission dans une section sportive scolaire)

Je, soussigné, docteur,

Certifie avoir examiné ce jour,

NOM :

Prénom :

et qu'il (elle) ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique de l'athlétisme dans le cadre de la section sportive scolaire, ni pour participer en compétition au sein de la FFA et de l'UNSS.

Date :

Signature et cachet du médecin

FICHE MEDICALE EN VUE D'UNE SCOLARITE EN SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

(à destination du médecin scolaire)

Nom : Discipline pratiquée :

Prénom : Nombre d'heures :

Domicile :

Date de naissance :

Antécédents médicaux

Traitement en cours

Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychologique

Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché, debout)

Examen pulmonaire et des fonctions respiratoires (évaluation de l'asthme à l'effort)

ECG de repos (obligatoire la première année d'inscription)

Évaluation de la croissance et de la maturation

- examen morpho statique et anthropométrique
- maturation pubertaire (critère de Tanner)

Plis cutané

Examen de l'appareil locomoteur

Examen podologique

Examen dentaire

Examen neurologique (latéralité, tonus, etc.)

Dépistage des troubles visuels

Dépistage des troubles auditifs

Autres (abdomen, etc.)

Bilan des vaccinations

Conseils diététiques (si besoin)

Bandelettes urinaires (glucose, protéines, etc.)

Barème Minime Fille						
	N3 9 pts	R1 7 pts	R2 6 pts	R3 5 pts	D1 4 pts	D2 3 pts
50m	6"94	7"14	7"34	7"54	7"74	7"94
100m	12"54	13"04	13"54	14"04	14"54	15"04
1000m	3'03"0	3'12"0	3'21"0	3'30"0	3'39"0	3'48"0
2000m	6'51"0	7'13"0	7'35"0	7'57"0	8'19"0	8'41"0
50m H 0.76m	8"04	8"44	8"84	9"24	9"64	10"04
80m H 0.76m	12"04	12"74	13"44	14"14	14"84	15"54
100m H 0.76m	15"54	16"44	17"34	18"24	19"14	20"04
200m H	31"14	32"44	33"74	35"04	36"34	37"64
Hauteur	1.63m	1.56m	1.49m	1.42m	1.35m	1.28m
Perche	3.15m	2.90m	2.65m	2.40m	2.15m	1.90m
Longueur	5.45m	5.15m	4.85m	4.55m	4.25m	3.95m
Triple	11.20m	10.60m	10.00m	9.40m	8.80m	8.20m
Poids 3kg	12.30m	11.35m	10.40m	9.45m	8.50m	7.55m
Disque 800g	37.00m	33.80m	30.60m	27.40m	24.20m	21.00m
Marteau 3 kg	44.00m	40.00m	36.00m	32.00m	28.00m	24.00m
Javelot 500g	38.00m	34.80m	31.60m	28.40m	25.20m	22.00m
Triathlon	100pts	90pts	80pts	70pts	60pts	50pts
Pentathlon	2730pts	2480pts	2230pts	1980pts	1740pts	1500pts
Heptathlon	3800pts	3500pts	3200pts	2850pts	2500pts	2150pts
2000m marche	10'45"0	11'15"0	11'45"0	12'15"0	12'45"0	13'15"0
3000m marche	17'00"0	17'48"0	18'36"0	19'24"0	20'12"0	21'00"0
20' marche	3450 m	3350 m	3210 m	3090 m	2970 m	2850 m

Barème Minime Garçon						
	N3 9 pts	R1 7 pts	R2 6 pts	R3 5 pts	D1 4 pts	D2 3 pts
50m	6"34	6"54	6"74	6"94	7"14	7"34
100m	11"34	11"74	12"14	12"54	12"94	13"34
1000m	2'40"0	2'46"0	2'52"0	2'58"0	3'04"0	3'10"0
3000m	9'20"0	9'41"0	10'02"0	10'23"0	10'44"0	11'05"0
*50m H 0.84m	6"94	7"34	7"74	8"14	8"54	8"94
80m H 0.84m	11"24	11"64	12"04	12"44	12"84	13"24
100m H 0.84m	13"84	14"54	15"24	15"94	16"64	17"34
110m H 0.91m	15"04	15"94	16"84	17"74	18"64	19"54
200m H	27"44	28"44	29"44	30"44	31"44	32"44
Hauteur	1.87m	1.79m	1.71m	1.63m	1.55m	1.47m
Perche	4.00m	3.70m	3.40m	3.10m	2.80m	2.50m
Longueur	6.50m	6.20m	5.90m	5.60m	5.30m	5.00m
Triple	13.30m	12.70m	12.10m	11.50m	10.90m	10.30m
Poids 4kg	15.40m	14.20m	13.00m	11.80m	10.60m	9.40m
Disque 1.250kg	44.00m	40.60m	37.20m	33.80m	30.40m	27.00m
Marteau 4kg	55.00m	50.00m	45.00m	40.00m	35.00m	30.00m
Javelot 600g	53.40m	50.00m	46.60m	43.20m	39.80m	36.40m
Triathlon	100pts	90pts	80pts	70pts	60pts	50pts
Pentathlon Long	2910pts	2630pts	2360pts	2090pts	1820pts	1560pts
Pentathlon Perche	2850pts	2560pts	2270pts	1990pts	1710pts	1440pts
Octathlon	4250pts	3850pts	3450pts	3050pts	2650pts	2250pts
3000 m marche	15'45"0	16'18"0	16'51"0	17'24"0	17'57"0	18'30"0
5000 m marche	27'30"	28'07"	29'08"	30'00"	31'00"	32'00"
30' marche	5500m	5340m	5180m	5020m	4860m	4700m

DEMANDE D'ADMISSION DANS UNE CLASSE DE SPORTIF DE HAUT NIVEAU

(Document à compléter)

Convention : LIGUE AQUITAINE D'ATHLETISME

Correspondant pédagogique scolaire: Mr BOUYSSONNIE Laurent

☎ : 05.56.80.76.40

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nom et adresse des parents :

☎ du responsable :

Classe suivie en 2007/2008 :

Établissement fréquenté en 2007/2008 :

Classe demandée en 2008/2009 :

(cocher les cases correspondantes)

2°

1°

T°

↓

Langues 1 : Anglais

L

L

Langues 2 : Espagnol

ES

ES

Allemand

S

S

Professionnelle

STG (Comm)

STG(Mercatique)

Professionnelle

Professionnelle

Option en 2°:

Qualité externe

demi-pensionnaire

interne

(cocher la case correspondante)

Sport pratiqué :

Club au 1^{er} septembre 2008 :

Niveau sportif justifiant la demande :

Suivi médical assuré par :

Renseignements complémentaires jugés utiles :